



PROCES VERBAL
DE LA REUNION ANNUELLE
DE LA SECTION GOLF
DE L'UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS POMPIERS DES LANDES

Les membres de la section golf des sapeurs-pompiers des Landes se sont réunis le 13 décembre 2023 à 19h00 en visioconférence.

Etaient présents : Le responsable : François BERRIER, Séverine BERRIER, Alexandre KOMOROWSKI, Benoit LAVIGNE, Alexandre TAORMINA, Nicolas TAFFARY

Personne excusée : Guillaume ROUBEYRIE

Ordre du jour :

- Point 2023
- Objectifs 2024
- Points effectifs
- Règlement intérieur section
- Questions diverses

1°) Point 2023

- ***16^{ème} Open de France***

La section golf avec l'aide de l'UDSP40 et en partenariat avec l'ANGSP a organisé le 16^{ème} open de France des Sapeurs-Pompiers (ancien championnat de France). Une grande réussite car les retours ont tous été positifs. Cette réussite est due également et surtout à nos partenaires qui nous ont accompagnés. Un reportage photo est disponible sur demande. Un remerciement à tous les bénévoles et joueurs qui ont œuvrés pour cela.

- ***2^{ème} open des Landes***

La section golf a organisé le dimanche 29 octobre 2023 cette compétition caritative au profit des orphelins landais. Cette compétition a rassemblé 108 joueurs et a rapporté un don de 2 080€ remis par le Président de l'association du stade Montois « section golf »

- ***Championnats régionaux***

Annulé suite à risque tempête important sur la zone. Les Championnats étaient prévus au golf de Périgueux organisés par l'UDSP 24.

- **Challenge départemental**

Le challenge départemental n'a pas été programmé cette année suite à la charge de travail du 16^{ème} open de France.

2°) Objectifs 2024

- **Parcours d'entraînement**

Suite au restant de budget non utilisé, la section golf a investi dans des droits de jeu sur le golf de HOSSEGOR. 50 droits de jeu ont été achetés à un prix de 32€ l'unité. Ils seront revendus aux membres actifs de la section à 20€ et au prix d'achat pour les membres associés. Des tickets seront en vente auprès du responsable de la section. Un règlement est mis en annexe du présent PV.

Des Négociations sont en cours avec le golf de MONT DE MARSAN. Actuellement, le droit de jeu négocié est à 45€ réservé exclusivement aux sapeurs-pompiers. Pour profiter de ce prix, il vous suffit de signifier que vous êtes sapeur-pompier et d'avoir une preuve sur vous au cas où (carte fédérale, fiche de paie)

- **Initiation golf**

Une initiation est prévue le samedi 23 mars 2024 dans l'après-midi. Inscription par le site de la section dans le menu « Contact ». Une communication sur les réseaux sera faite en janvier.

- **17^{ème} Open de France**

Il aura lieu du 5 au 7 septembre 2024 au golf National dans le département du 78. Le dossier est attendu dans les jours à venir. Le coût de l'inscription est de 317€ par personne minimum auquel il faut rajouter le transport et l'hébergement 162€ par personne. Selon le nombre de personnes, une participation sera demandée. Après un tour de table, 5 joueurs sont intéressés.

- **Challenge départemental**

Celui-ci sera organisé dans le 1^{er} semestre. Si c'est possible à Hossegor sinon à Mont de Marsan.

- **Championnats régionaux**

Nous attendons le dossier. Périgueux pourrait relancer celui de 2023. A suivre

- **Open des Sapeurs-Pompiers des Landes**

Cet événement sera réorganisé à MONT DE MARSAN. Un projet de rajouter la journée du samedi est à l'étude afin de faire une compétition individuelle et rapporter le double de don peut-être. En attente de partenaire, n'hésitez pas à prospecter.

3°) Point effectifs

Un point sur les effectifs depuis la création de la section a été annoncé. Actuellement, 8 joueurs sont recensés (5 SPP, 2 SPV et 1 ancien) (6 hommes et 2 femmes). Le nouveau règlement intérieur officialisera les adhésions par le paiement d'un droit d'adhésion modique (20€).

4°) Règlement intérieur

Un projet de règlement intérieur est proposé à l'assemblée. Après lecture de tous les points, Nicolas TAFFARY est nommé à l'unanimité des membres présents adjoint de la section. Quelques modifications ont été apportées. Après un tour de table, le présent règlement a été soumis au vote. Il a été validé à l'unanimité des membres présents.

[REGLEMENTINTERIEURSECTIONGOLFUDSP40.pdf](#)

5°) Adhésions 2024

Afin de voir les joueurs actifs de la section, d'avoir un compte exact des membres actifs, d'augmenter nos recettes et d'avoir un retour pour la section des avantages perçus, une adhésion de 20€ sera demandée à tous les membres pour les années à venir. Cette adhésion est à remettre à la section avant le 31/12/2023 via la cagnotte mise en place.

6°) Questions diverses

Benoit remercie le responsable du travail accompli accompagné par l'approbation de tous.

L'assemblée n'ayant pas de questions, la séance est levée à 19h45.

François BERRIER

Responsable de la section

A black and white image of a handwritten signature in cursive script, enclosed within a black rounded rectangular border. The signature appears to be 'Berrier'.

ANNEXE 1